

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

CHAPITRE 45

**MINISTRE DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	10
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	11
2.1.	PROGRAMME 586: DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	13
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	14
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	15
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	18
2.2.	PROGRAMME 587: DEVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RESEAUX ET SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS	21
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	22
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	23
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	25
2.3.	PROGRAMME 588: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	29
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	30
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	30
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	31
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	32
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	37

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	38
3.2.	LEÇONS APPRISES	39
3.3.	PERSPECTIVES	39

NOTE EXPLICATIVE

Le 1er janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2017, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2017, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2017).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2017 se décline comme suit :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2017 ;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2017 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans sa course vers l'émergence à l'horizon 2035, le Cameroun s'est fixé des objectifs stratégiques qui sont des priorités. C'est ainsi que tous les secteurs de l'économie nationale sont appelés à définir des priorités qui concourent à la réalisation de cette vision et de ses objectifs stratégiques.

En vue d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques et postaux sur l'ensemble du territoire national, les priorités dans le secteur des postes, des télécommunications et TIC se déclinent comme suit :

Dans le domaine des télécommunications et TIC :

- doter 40 000 villages de moyens de télécommunications modernes ;
- mettre à la disposition du public une offre d'accès à 2 Mb/s dans toutes les villes ayant un central numérique ;
- multiplier par 50 le nombre d'emplois directs et indirects.

Compte tenu du dépassement de certaines cibles contenues dans le DSCE, le MINPOSTEL a dans son Plan Stratégique de développement de l'économie numérique, a défini de nouveaux objectifs assortis de nouvelles cibles à l'horizon 2020, à savoir :

- porter la télé densité fixe à 45% à l'horizon 2020 ;
- porter la télé densité mobile à 95% à l'horizon 2020 ;
- porter le taux de pénétration du large bande à 20% à l'horizon 2020 ;
- porter à 20% le taux de pénétration Internet pour les ménages à l'horizon 2020 ;
- mettre le coût d'accès aux services large bande à moins de 5% du revenu mensuel moyen d'un citoyen à l'horizon 2020 ;
- porter le taux de pénétration de l'Internet de 11% en 2016 et à 50% en 2020 ;
- porter la bande passante internationale par utilisateur de l'Internet à 2Mbits/s.
- développer les contenus numériques nationaux et accroître la visibilité le Cameroun à travers le .cm
- héberger au niveau local 70% des contenus nationaux ;
- rendre plus visible l'image du Cameroun sur l'Internet ;
- créer un environnement propice au développement des contenus locaux ;
- porter l'Indice de développement E-Gov de 0,2782 à 0,50 à l'horizon 2020 ;
- rendre disponible en ligne 100% des formulaires administratifs ;
- porter l'indice NRI à 4,5 à l'horizon 2020 ;
- porter l'Indice de services en ligne défini par les Nations Unies de 0,1524 à 0,4 à l'horizon

2020 ;

- porter l'indice E-participation défini par les Nations Unies de 0,1571 à 0,3000 à l'horizon 2020.
- porter à 5% le taux de pénétration Internet pour les ménages à 2 méga bits à l'horizon 2020 ;
- porter le taux de pénétration de l'Internet haut débit des entreprises ayant au moins cinq employés à 50% à l'horizon 2020 ;
- porter à 20% le nombre des sites marchands ;
- passer de 6% à 20% le taux de ménages ayant accès à l'Internet ;
- porter à 95% le taux d'accès à l'Internet haut débit dans les grandes entreprises ;
- passer de 4% à 10% le taux population ayant un accès large bande fixe à domicile (au moins 2 Mbits) ;
- porter à 65% la population ayant un accès large bande mobile ;
- passer de 47 000 à 10 000, la population rurale desservie par un point d'accès communautaire ;
- passer de 23 000 à 10 000, le coût moyen des services numériques par utilisateur par an (Fcf) ;
- porter l'indice de cybersécurité GCI de 0,41 à 0,65 ;
- sécuriser 100% des applications gouvernementales ;
- sécuriser la totalité des sites web des administrations publiques ;
- porter le nombre d'autorités de certification secondaires de 0 à 10 ;
- porter le nombre d'auditeurs de sécurité agréés de 7 à 50 ;
- signer deux conventions de reconnaissance mutuelle dans le domaine de la certification électronique ;
- organiser dix campagnes de sensibilisation (émissions radio/TV hebdomadaire, spots publicitaires journaliers, prospectus, affichages réguliers, messageries SMS et réseaux sociaux (Facebook, Twitter,...) ;
- renforcer l'opérationnalisation du CIRT national et porter le nombre de CIRT par secteur d'activités de 0 à 5 (banque, industrie, éducation, santé, défense) ;
- sécuriser la totalité des infrastructures critiques nationales d'information ;
- porter à 50% le taux des ordinateurs et autres équipements TIC commercialisés au Cameroun issus de l'industrie locale ;
- réduire de 50% les importations de biens et services des TIC ;
- multiplier par 50 le nombre de programmes de recherche et développement en TIC conduits par les universités en partenariat avec les entreprises;
- accompagner la création d'au moins 20 starts up par an dans le domaine du numérique ;
- créer un parc technologique pour l'économie numérique ;
- créer 08 instituts d'étude et de recherche sur le numérique au sein des universités ;
- créer deux Centres d'innovation dans le domaine du numérique ;
- assurer la connectivité numérique des institutions nationales d'éducation et de formation (e-accessibility) ;

- développer des services éducatifs en ligne (e-learning) ;
 - développer des pôles d'excellence ;
 - assurer la formation et le renforcement des capacités aux besoins de l'économie numérique ;
 - améliorer le cadre législatif et réglementaire pour l'adapter à l'évolution de l'économie numérique ;
 - réorganiser le cadre institutionnel pour mieux l'adapter au développement de l'économie numérique ;
 - assurer l'accompagnement financier du développement du numérique.
- Dans le domaine des services postaux et financiers :
- densifier le réseau et améliorer la couverture nationale postale, en vue d'assurer un équilibre géographique des services postaux ;
 - développer le service universel postal à l'effet de favoriser l'accès de tous aux services postaux et financiers ;
 - optimiser l'utilisation des TIC dans la fourniture des services postaux.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les Décrets n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et n° 2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications, assignent au MINPOSTEL l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de Postes et des Télécommunications/TIC.

A ce titre :

- il étudie, réalise ou fait réaliser les équipements et infrastructures correspondants aux secteurs des postes et télécommunications ;
- il assure le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ainsi que des communications électroniques sous toutes leurs formes en liaison avec les Administrations concernées ;
- il assure la promotion des investissements dans le secteur en relation avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les organismes concernés ;
- il assure ou fait assurer la formation des personnels de son secteur ;
- il suit les activités des sociétés de télécommunications mobiles ou par satellites;
- il suit les activités liées au commerce électronique et les questions de cyber sécurité et de cybercriminalité en liaison avec les Administrations concernées;
- il élabore, analyse et tient les statistiques relatives aux domaines des Postes et Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- il suit les activités des organismes de régulation intervenant dans son secteur de

compétence ;

- il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Union Postale Universelle (UPU) ainsi qu'avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) en collaboration avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur :

- l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;
- la Cameroon Télécommunications (CAMTEL) ;
- la Cameroon Postal Services (CAMPOST).

Il exerce en outre la tutelle technique sur l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications (ENSPT).

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2017, les trois programmes ont été exécutés dans un contexte marqué par :

- la poursuite de la mise en œuvre des projets structurants ;
- la réduction du train de vie de l'Etat conséquence de la contrainte budgétaire;
- Non validation des projets soumis au financement du Fonds Spécial des Télécommunications pour l'exercice 2017 ;
- Insuffisance des ressources du BIP due aux contraintes du cadrage ;
- Insuffisance de subvention d'investissement dans le budget du Fonds Spécial des Télécommunications ;
- Indisponibilité des ressources matérielles et financières nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de l'économie numérique.
- les lenteurs dans l'exécution des projets ;
- la rareté des ressources du BIP due aux contraintes de cadrage ;
- la mise en œuvre du plan stratégique de développement de l'économie numérique ;
- l'insuffisance de subvention d'investissement dans le budget du Fonds Spécial de Développement Postal ;
- l'absence des textes essentiels d'application de la loi de 2006 régissant l'activité postale ;
- la réticence des opérateurs postaux à contribuer au CAS postal ;
- l'avènement des opérateurs de téléphonie mobile dans l'activité des services financiers ;
- la poursuite des activités de la régulation.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

La réalisation des projets a été influencée par des facteurs endogènes et exogènes.

Au rang des facteurs exogènes, l'environnement économique international marqué par le prix du baril de pétrole qui est resté bas, ce qui a entraîné une incidence de plus en plus grande sur la mobilisation des ressources par l'Etat et partant, une allocation insuffisante des moyens au secteur des Postes et Télécommunications.

Au plan national, l'effort de guerre engagé par le Gouvernement pour lutter contre la secte islamiste Boko Haram ainsi que la situation socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a entraîné un fléchissement des dépenses d'investissement et de fonctionnement. Cette situation d'insécurité a notamment entraîné :

- le vandalisme de certains équipements de production ;
- la destruction du réseau électrique dans certaines localités.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 586

DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA
COUVERTURE POSTALE NATIONALE

Responsable du programme

KALPELE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme **586** a pour objectif d'accroître les investissements sur les infrastructures postales par l'extension et l'optimisation des réseaux physiques, financiers et électroniques en vue d'assurer la couverture postale nationale. Ce programme comporte sept (07) actions qui se déclinent ainsi qu'il suit :

- Action 1 : Développement des infrastructures du réseau postal ;
- Action 2 : Amélioration de la codification et de l'adressage du réseau postal ;
- Action 3 : Mise en place du cadre d'offre de partenariat et de services d'agence dans le réseau postal ;
- Action 4 : Amélioration du financement de l'offre du service postal universel ;
- Action 5 : Mise en place de la régulation postale ;
- Action 6 : Amélioration de la qualité du service postal ;
- Action 7 : Fonctionnement du programme postal.

Toutefois, il est important de préciser que pour l'exercice 2017, trois actions ont été mises en œuvre compte tenu des contraintes budgétaires. Il s'agit de :

- Action 1 : développement des infrastructures du réseau postal;
- Action 2 : l'amélioration de la codification et de l'adressage du réseau postal ;
- Action 7 : fonctionnement du programme postal.

Le Programme 586 pour le compte de l'exercice 2017 a reçu une enveloppe de l'ordre de : **1 637 020 961 FCFA** (Un milliard six cent trente-sept mille neuf cent soixante un) en Autorisation d'Engagement et en Crédit de Paiement.

Ce programme est placé sous la responsabilité de **M. KALPELE**, Directeur de la Régulation et du Contrôle des Activités Postales.

Le tableau ci-dessous fait une présentation synthétique dudit programme.

OBJECTIF	Etendre et optimiser le réseau postal national	
Indicateur	Intitulé:	Densité postale
	Unité de mesure	ind
	Valeur de référence:	1.143000008596573E-5
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	1.2600000445672777E-5
	Année cible:	2018

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PHYSIQUES DU RESEAU POSTAL Action 04: MISE EN PLACE DE LA REGULATION ET DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES POSTALES Action 07: FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POSTAL	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 637 020 961	CP 1 637 020 961
RESPONSABLE DU PROGRAMME	KALPELE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

En droite ligne des choix stratégiques du Gouvernement qui faisaient du domaine Postal une niche d'emplois et un accélérateur de croissance, et en exécution du cadre organique qui a défini les missions du MINPOSTEL en matière de régulation, de développement des infrastructures, de l'accès au Service Postal Universel et de la mise en place d'un système de codification et d'adressage des villes du Cameroun, le MINPOSTEL poursuit la mise en œuvre du programme opérationnel dédié au développement de la poste qui se veut tri dimensionnelle (physique, financière et électronique).

Au plan international, la mise en œuvre du programme postal intervient dans le contexte de la quatrième année d'exécution du programme d'actions de la Stratégie Postale Mondiale de Doha, avec une attention particulière sur la construction des infrastructures de localisation (l'adressage et la codification postale), le commerce électronique. La mise en œuvre de ces infrastructures a été marquée par l'implication directe de la Commission de l'Union Africaine, de l'Union Postale Universelle et de certains organismes du système des Nations Unies. Dans ce registre il faut relever l'activité intense de la réunion à mi-parcours des experts de la Conférence des Postes et Télécommunications d'Afrique Centrale (COPTAC) tenue en 2015, qui s'est penchée sur l'évaluation des résolutions et des recommandations issues de la COPTAC 2014 portant sur les programmes opérationnels, l'intégration des réseaux physiques, électroniques et financiers des opérateurs de la Sous-région Afrique Centrale. Le MINPOSTEL a pris activement part à ces différents travaux, objet du volet international du programme sus évoqué.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Au plan interne, tenant compte de l'impact des projets structurants et des projets institutionnels à réaliser, outre le fonctionnement dudit Programme, les activités suivantes ont été menées :

- la construction du bureau de poste d'EBEBDA;
- la mise à jour et publication des normes de sécurité postale ;
- l'exécution des missions du Service Postal Universel par l'opérateur désigné ;
- le règlement d'une dépense relative à la fourniture d'un (01) véhicule Pick UP de type 4X4 double cabine destiné aux activités de régulation postale ;
- le développement des points de contacts postaux ;

- la connexion des points de contact postaux en internet haut débit ;
- la poursuite des activités de régulation postale.

L'indicateur du programme 586 étant de porter le nombre des bureaux de postes à 274 en 2017. il convient de relever que seuls un bureau de poste a été construits (EBEBDA). Par conséquent, ce programme dont l'objectif consiste à améliorer l'accès aux produits et services postaux, électroniques et financiers, à travers la construction des infrastructures qui vont conduire à une densification du réseau postal national, demeure important pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

En plus il serait souhaitable, pour mieux apprécier ses performances, de rendre possible la régulation postale étant entendu que les textes essentiels de la régulation ne sont pas disponibles, et d'accorder davantage des crédits.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	266/23 000 000 (Nombre de bureau de postaux /Nombre d'habitants)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	12%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 645 186 170	CP 1 645 186 170
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -8 165 209	Ecart CP -8 165 209
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 596 639 090	CP 1 596 630 089
TAUX DE CONSOMMATION	97,05 %	97,05 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Il convient ici de rappeler que :</p> <ul style="list-style-type: none"> * sur financement BIP : <ul style="list-style-type: none"> - un bureau de poste a été construit à Ebebda ; - Les normes de sécurité postale ont été élaborées. * sur financement FSP, le MINPOSTEL n'a réalisé aucune activité à cause de l'indisponibilité desdits financements. 	

PERSPECTIVES
2018

- pour l'année 2018, l'indicateur du programme a été revu pour une meilleure lisibilité, le programme a désormais deux indicateurs qui prennent en compte non seulement les réalisations de l'opérateur public mais aussi celles des opérateurs privés agréés.
- Le premier indicateur : nombre de point de contacts postaux fonctionnels renseigne sur la couverture nationale en points de contacts postaux, le deuxième quant à lui porte sur le nombre de contacts postaux ayant une connexion internet haut débit et renseigne sur la capacité du réseau à intégrer les TIC dans la fourniture des services postaux.
- le MINPOSTEL entend poursuivre l'amélioration de ces indicateurs à travers la mise en œuvre des activités suivantes :
 - * **Sur financement BIP :**
 - la réhabilitation du bureau de poste de MAKAK ;
 - l'équipement du bureau de poste de Bafoussam 3 en matériel informatique et en mobilier de bureau ;
 - l'élaboration d'un modèle de tarification des produits et services postaux.
 - * **Sur financement FSP :**
 - La poursuite de l'adressage de la ville d'Ebolowa ;
 - La réhabilitation de certains bureaux de poste ;
 - La vulgarisation des codes et des normes d'adressage ;
 - L'aménagement de certains bureaux de poste ;
 - la mise en réseau de la base de données des opérateurs ;
 - L'actualisation du manuel de procédure de la régulation et du contrôle des activités postales ;
 - La poursuite des activités de la régulation du marché postal notamment avec l'attribution des agréments, du contrôle et de l'assainissement du marché postal.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Le programme 586 a pour objectif d'étendre et optimiser les réseaux physiques et électroniques en vue d'améliorer la couverture nationale postale son indicateur étant la densité postale.

Toutefois, il est important de préciser que trois actions ont été mises en œuvre compte tenu des priorités de l'heure et des contraintes budgétaires. Il s'agit notamment de :

- l'action 1 : développement des infrastructures du réseau postal ;
- l'action 2 : l'amélioration de la codification et de l'adressage du réseau postal ;
- l'action 7 : fonctionnement du programme postal.

Action 01 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PHYSIQUES DU RESEAU POSTAL										
OBJECTIF	Accroître les infrastructures d'accès aux produits et services postaux et financiers									
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bureaux de poste fonctionnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		10%	
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2015							
	Valeur de référence:		263.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		294.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):		1								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	55 000 000	55 000 000	0	0	0	0	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des projets structurants ; - Elaboration du Plan stratégique de développement de l'économie numérique. 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Un bureau de poste construit à EBEBDA.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les crédits de cette action ont servi à la construction du bureau de poste d'Ebebdba									
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement de certains bureaux de poste en mobilier de bureau et en matériel informatique en vue de leur mise en service, - La réhabilitation de certains bureaux de poste ; - L'aménagement de certains bureaux de poste. 									

Action 04 MISE EN PLACE DE LA REGULATION ET DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES POSTALES										
OBJECTIF	Assainir le marché postal									
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'opérateurs postaux agréés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		10%	
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2015							
	Valeur de référence:		14.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		76.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	44 000 000	44 000 000	31 155 000	31 155 000	31 155 000	31 155 000	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Les textes qui organisent l'organe de régulation ne sont pas encore signés ; - les insuffisances des textes régissant la régulation postale (absence de certains textes d'application de la loi de 2006 régissant l'activité postale au Cameroun) ; - la création d'une structure au MINPOSTEL dédiée à la régulation postale par la Décret n° 2012/512 du 12 novembre 2012. 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - les campagnes de sensibilisations des opérateurs postaux du secteur privé ont été menées ; - les missions des visites sur site et de contrôle du service postal universel ont été effectuées ; - Elaboration des normes de sécurité postale. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - un recueil des normes de sécurité élaboré; - le processus d'attribution des agréments est enclenché. 									
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - la mise à disposition de tous les instruments juridiques pour la régulation ; - la sensibilisation des opérateurs sur la nécessité de se conformer à la réglementation en vigueur ; - poursuite d'attribution des agréments ; - l'actualisation du manuel de procédure de la régulation et du contrôle des activités postales. 									

Action 07 FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POSTAL

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution du programme postal							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation du Programme Postal				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		96,99					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 538 020 961	1 538 020 961	1 614 031 170	1 614 031 170	1 565 484 090	1 565 475 089	96,99 %	96,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la rareté des ressources suite à la réduction de plus en plus du train de vie de l'Etat.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Paiement des salaires des personnels ; - Consommation des biens et services ; - Autres dépenses de personnels effectuées ; - Gouvernance et suivi des activités ; - Suivi des activités de la coopération internationale. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - En termes d'extraits pour les activités majeures qui ont été menées, il y a le matériel et équipements de bureau acquis, les rapports des travaux effectués dans le cadre des comités et des missions de suivi des activités du domaine ; - Les salaires ont été régulièrement payés au cours de l'année 2017. 							
Perspectives 2018	Le taux d'exécution des activités programmées dans les actions du programme n'étant pas un indicateur pertinent pour cette action (fonctionnement du programme postal), les résultats des travaux de la refonte des programmes support de leur contenu et de leurs indicateurs seront intégrés dans l'évaluation de cette action.							

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 587

DEVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RESEAUX ET SERVICES
DE TELECOMMUNICATIONS

Responsable du programme

Mr NGAE Denis

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 587 a pour objectif d'accroître l'accès quantitatif qualitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national .Les actions qui concourent à sa mise en œuvre se déclinent ainsi qu'il suit :

- Action 01: Développement des infrastructures large bande ;
- Action02:Développement des réseaux de distribution et des accès fixes et mobiles ;
- Action03:Mise en œuvre du plan national des télécommunications d'urgence ;
- Action04:Diversification de l'offre de services ;
- Action05:Optimisation de l'accès aux terminaux et infrastructures TIC ;
- Action06: Mise en œuvre des e-services ;
- Action07:Recherche développement et création d'entreprises ;
- Action08:renforcement de la régulation et de ses outils ;
- Action09:Mise en œuvre de la stratégie d'accès et de service universel ;
- Action 10:Mise à jour du cadre règlementaire et institutionnel ;
- Action 11 : Renforcement de la coopération internationale et nationale ;
- Action 12 : Restructuration de la CAMTEL ;
- Action 13 : Poursuite de la refondation de l'ENSPT ;
- Action 14 : Elaboration et mise en œuvre de la politique nationale de Sécurité des Communications électroniques ;
- Action 15 : Fonctionnement du programme des Télécommunications.

OBJECTIF	Accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national	
Indicateur	Intitulé:	Indice de développement des TIC
	Unité de mesure	ind
	Valeur de référence:	2.190000057220459
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible Année cible:	3.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES LARGE BANDE Action 05: OPTIMISATION DE L'ACCES AUX TERMINAUX ET INFRASTRUCTURES TIC Action 15: FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	
DOTATIONS INITIALES	AE 48 493 837 018	CP 48 493 837 018
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr NGAE Denis,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le paysage des communications électroniques au Cameroun a été marqué par l'élaboration et la validation du Plan stratégique de développement de l'économie numérique par le Gouvernement. En plus, la mise en service du point d'atterrissement de câbles sous-marins à fibres optiques Nigeria-CameroonSub-marin Câble System (NCSCS) à Kribi, le Gouvernement a entrepris des négociations avec les consortia ACE pour la construction du nouveau point d'atterrissement à Kribi.

Enfin, le déploiement des infrastructures large bande à fibre optique sur le territoire national a été prévu à travers la mise en œuvre des projets comme la construction des boucles optiques urbaines notamment à Bertoua (13, 495 km), N'gaoundéré (25,1948 km), Bafoussam (16,367 km), Ebolowa (11, 9935 km), Bamenda (26,156 km) et Garoua (17, 3465 km), la poursuite de la mise en place de la dorsale nationale à fibre optique, le National Broadband Network (NBN) et le projet CAB (Central AfricanBackbone).

Le développement des infrastructures, l'augmentation de la bande passante sur l'international à travers la construction des points d'atterrissement de câbles sous-marins à fibre optique et l'octroi de la licence 3G aux opérateurs ont permis d'accroître la disponibilité des services des télécommunications et TIC ainsi que et l'accès des populations à ces services.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Le paysage des communications électroniques au Cameroun a été marqué par l'élaboration et la validation du Plan stratégique de développement de l'économie numérique par le Gouvernement. En plus, la mise en service du point d'atterrissement de câbles sous-marins à fibres optiques Nigeria-CameroonSub-marin Câble System (NCSCS) à Kribi, le Gouvernement a entrepris des négociations avec les consortia ACE pour la construction du nouveau point d'atterrissement à Kribi.

Enfin, le déploiement des infrastructures large bande à fibre optique sur le territoire national a été prévu à travers la mise en œuvre des projets comme la construction des boucles optiques urbaines notamment à Bertoua (13, 495 km), N'gaoundéré (25,1948 km), Bafoussam (16,367 km), Ebolowa (11, 9935 km), Bamenda (26,156 km) et Garoua (17, 3465 km), la poursuite de la mise en place de la dorsale nationale à fibre optique, le National Broadband Network (NBN) et le projet CAB (Central AfricanBackbone).

Le développement des infrastructures, l'augmentation de la bande passante sur l'international à travers la construction des points d'atterrissement de câbles sous-marins à fibre optique et l'octroi de la licence 3G aux opérateurs ont permis d'accroître la disponibilité des services des télécommunications et TIC ainsi que et l'accès des populations à ces services.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	2,38	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	23%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 48 445 990 928	CP 48 445 990 928
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 47 846 090	Ecart CP 47 846 090
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 48 445 990 928	CP 48 432 618 577
TAUX DE CONSOMMATION	99,97 %	99,97 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES		
PERSPECTIVES 2018	<ul style="list-style-type: none"> - La poursuite de l'exécution du projet « Réseau National Haut Débit en fibre optique » encore appelé National Broadband Network (NBN) ; - La poursuite de la connexion haut débit par fibre optique des Administrations publiques ; - La poursuite du programme de déploiement des boucles optiques urbaines ; - L'acquisition d'un nouveau point d'atterrissement de câbles sous-marins (ACE) ; - la pose d'un câble sous-marin entre Kribi et Fortaleza au Brésil (Sail); - La poursuite de l'extension du Backbone National en fibre optique ; - La sécurisation de nouvelles applications en ligne à travers l'infrastructure nationale à clé publique (PKI). 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Outre les activités financées par les ressources du budget général, le Programme de développement et d'optimisation des réseaux et services de Télécommunications et TIC reçoit également les financements du Fonds Spécial des Télécommunications (FST).

Pour le compte de l'exercice budgétaire 2016, le FST a notamment financé les activités ci-après :

- l'élaboration du plan de développement de l'économie numérique ;
- une infrastructure passive de télécommunications a été construite à Jabané, Bamuso et Issobo ;
- la poursuite du programme de déploiement des boucles optiques dans les villes de Bertoua, N'gaoundéré, Bafoussam, Ebolowa, Bamenda et Garoua ;
- la poursuite de l'extension du backbone national à fibre optique ;
- la poursuite de l'exécution du projet National Broadband Network (NBN) ;
- la construction de deux points d'échanges Internet (IXP) à Yaoundé et à Douala.

Action 01 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES LARGE BANDE									
OBJECTIF	Développer et diversifier les infrastructures à large bande								
Indicateur	Intitulé:	Linéaire de fibre optique déployé						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 160%	
	Unité de mesure	km							
	Année de référence:	2015							
	Valeur de référence:	10600.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	17000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	8812							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	47 484 000 000	47 484 000 000	47 444 000 000	47 444 000 000	47 444 000 000	47 444 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est mise en œuvre dans le cadre du de développement des infrastructures à larges bandes qui vise à porter le linéaire à 20 000 Km à l'horizon 2020 et de l'interconnexion transfrontalière du Backbone national à fibre optique aux réseaux des pays voisins.								

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)</p>	<p>* Projet CAB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquisition du logiciel TOM-2 Pro ; - préparation de la logistique de la mission d'identification des sites devant abriter les locaux techniques et projet de dessert par Fibre Optique. <p>* Projet d'extension du backbone</p> <ul style="list-style-type: none"> - Génie Civil et Fibre optique : 3026 km de génie civil et pose de fibre optique ont été contrôlés, soit 78% de l'itinéraire prévu ; 6 pylônes ont été contrôlés, soit 100% des pylônes prévus. - Equipements de transmission 114 équipements de transmission ont été contrôlés parmi 119 prévus ; Le lot de rechange des équipements de transmission a été contrôlé. - Equipements d'Energie et Environnement 64 sites d'Energie et Environnements ont été réalisés parmi 70 prévus ; o Le lot de rechange des équipements d'Energie et d'Environnement est disponible. <p>NB : le niveau de réalisations global du projet d'extension du Backbone à fibre optique est d'environ 78%.</p>
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p>	
<p>Perspectives 2018</p>	<p>Accroître le linéaire de la fibre optique sur le territoire national.</p>

Action 05 OPTIMISATION DE L'ACCES AUX TERMINAUX ET INFRASTRUCTURES TIC

OBJECTIF	Accroître l'accès aux terminaux et infrastructures des TIC							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'usines construites et fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		0.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	44 200 000	44 200 000	44 122 500	44 122 500	44 122 500	44 122 500	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	Paiement du DENO Etude comparative sur la fiscalité et les prélèvements auxquels sont soumis les opérateurs de télécommunications dans les pays africains							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)								
Perspectives 2018								

Action 15 FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution des activités du Programme Télécommunications							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation du Programme des Télécommunications				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 110%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		95.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		99,60%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	965 637 018	965 637 018	957 868 428	957 868 428	944 496 077	944 496 077	98,6 %	98,6 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'imposition des quotas budgétaires étant de 60% et le taux de réalisation à 59,50%, nous concluons aisément que le taux de consommation est de 99,80%.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Paiement des salaires des personnels ; - Consommation des biens et services ; - Autres dépenses de personnels effectuées ; - Gouvernance et suivi des activités ; - Suivi des activités de la coopération internationale. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)								
Perspectives 2018								

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 588

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Responsable du programme

NDJODOM ARMAND

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 588 ci-dessus intitulé a pour principal objectif, la bonne gouvernance et l'amélioration du cadre de travail. Pour sa mise en œuvre, il comportait pour l'exercice 2017, les actions suivantes :

- coordination et suivi des activités des services du MINPOSTEL ;
- études stratégiques et planification au MINPOSTEL ;
- amélioration du cadre de travail au MINPOSTEL ;
- développement des ressources humaines au MINPOSTEL ;
- développement des TIC au sein du MINPOSTEL ;
- audit, contrôle interne et défense de l'État en justice ;
- gestion des ressources documentaires au MINPOSTEL.

OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail de l'Administration et les performances du service public	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation du plan d'actions du Ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	34.709999084472656
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPOSTEL Action 02: ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION AU MINPOSTEL Action 03: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINPOSTEL Action 05: DEVELOPPEMENT DES TIC AU SEIN DU MINPOSTEL Action 06: AUDIT, CONTROLE INTERNE ET DEFENSE DE L'ETAT EN JUSTICE	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 257 142 021	CP 3 257 142 021
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDJODOM ARMAND,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 588 du MINPOSTEL a été exécuté dans un contexte général caractérisé non seulement par la réduction du train de vie de l'Etat, mais aussi par l'effort de guerre ainsi que la situation socio politique qui prévaut dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

La poursuite de l'équipement en mobilier de bureau des services centraux et déconcentrés, la modernisation des équipements informatiques ainsi que la réfection des bureaux des services centraux ont contribué à l'amélioration du cadre de travail et le rendement du personnel.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

L'objectif global poursuivi par ce programme étant l'amélioration du cadre de travail de l'administration et les performances du service public, c'est ainsi que l'indicateur retenu pour mesurer sa performance est le '**taux de réalisation du plan d'action du MINPOSTEL**'.

Au terme de l'exercice budgétaire 2017, il apparait un taux de réalisation de 98,12%.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	98,12%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	97%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 834 503 918	CP 2 834 503 918
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 422 638 103	Ecart CP 422 638 103
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 902 611 402	CP 1 901 907 398
TAUX DE CONSOMMATION	67,1 %	67,1 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Au cours de l'année 2017 certains résultats ont permis une évolution du taux de réalisation de l'indicateur, ceci grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la coordination et suivi des activités des services ; - l'amélioration du cadre de travail (Acquisition de mobilier de bureau, Réfection des bureaux) ; - le renforcement des capacités ; - la production des documents budgétaires ; - l'acquisition du matériel informatique ; - le contrôle interne des services. <p>NB : La masse salariale est considérée engagée à cent pour cent par le MINFI. L'indicateur est non continu, il retombe à une valeur basse à chaque début d'année.</p>	
PERSPECTIVES 2018	<p>Le programme support prend en charge l'ensemble des fonctions de soutien des deux autres programmes opérationnels. Pour le compte de l'exercice 2018, Il sera question de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer le suivi de l'exécution physico financière des projets du BIP ; - poursuivre l'amélioration du cadre de travail ; - examiner et mettre à jour les DAO à transmettre à la CMPM; - assurer la maturité des projets (TDR, DAO, AMI, Devis...) ; - mettre en place une méthode d'évaluation des performances des acteurs ; - renforcer les capacités des contrôleurs de gestion et les responsables d'actions ; - rendre périodiquement compte de l'exécution des actions du programme. 	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Les tableaux de bord ci-dessous présentent par action les performances obtenues par le programme Gouvernance et Appui Institutionnel. Cinq actions ont été budgétisées pour la mise en œuvre de ce programme.

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPOSTEL									
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINPOSTEL								
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 93%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2015							
	Valeur de référence:	32.380001068115234							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	95,15%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 711 448 021	2 711 448 021	2 149 575 826	2 149 575 826	1 431 494 630	1 431 494 626	66,56 %	66,56 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités de cette action se sont réalisées dans un contexte marqué par la réduction du train de vie de l'Etat, d'insécurité au niveau des frontières et la baisse des cours des matières premières.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Administration et pilotage des directions ; - Dépenses communes. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'imposition des quotas budgétaires étant de 60% et le taux de réalisation à 66,56%, nous concluons aisément que le taux de consommation ciblée est atteint.								
Perspectives 2018									

Action 02 ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION AU MINPOSTEL

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents statistiques, de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		5.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	92 103 000	92 103 000	88 735 724	88 735 724	88 735 724	88 735 724	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Toutes ces activités ont été mises en œuvre avec l'encadrement du MINEPAT, MINFI et MINMAP.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Production des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Revue des Programmes ; - Rapport Annuel de Performance (RAP) ; - Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ; - Projet de Performance des Administrations (PPA) ; - Plan de Travail Annuel (PTA). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Suivi, élaboration et évaluation des documents budgétaires.							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la préparation et l'élaboration des documents budgétaires ; - Mise à disposition des ressources financières suffisantes pour le bon fonctionnement du comité PPBS ; - le suivi de l'exécution physico financière des projets du BIP ; - l'examen des DAO ; - S'assurer de la maturité des projets (TDR, DAO, AMI, Devis...). 							

Action 03 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINPOSTEL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnels disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 63%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		31.899999618530273					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		75%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	256 800 000	256 800 000	448 782 768	448 782 768	234 971 448	234 971 448	52,36 %	52,36 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la vétusté du matériel ; - la variation des effectifs. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements et réfections des bureaux ; - Equipements et entretiens bâtiments 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrainte budgétaire ; - Lourdeur dans le traitement des dossiers entre le MINPOSTEL et le MINMAP, délai de traitement des dossiers par le MINMAP est long et lourdeur pour la prise en charge en ce qui concerne le MINFI. 							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Equiper tous les personnels d'un poste de travail complet ; - Maintenir les bureaux pour de bonnes conditions de travail. 							

Action 05 DEVELOPPEMENT DES TIC AU SEIN DU MINPOSTEL

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 59%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		75.72000122070312					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	60 000 000	60 000 000	58 915 463	58 915 463	58 915 463	58 915 463	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la vétusté des micro-ordinateurs ; - la variation des effectifs. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des Micro-ordinateurs ; - Mise à jour d'un système d'information. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>L'action a été créée en 2016 et a été sous-évaluée en terme cible. Le matériel informatique acquis dans les années précédentes est obsolète car ayant une durée de vie limitée.</p>							
Perspectives 2018	Equiper tous les personnels d'un micro-ordinateur.							

Action 06 AUDIT, CONTROLE INTERNE ET DEFENSE DE L'ETAT EN JUSTICE

OBJECTIF	Assurer la bonne gouvernance du secteur							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de contrôles interne et d'audits auprès des structures sous tutelles et opérateurs du secteur par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		8.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		9.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	136 791 000	136 791 000	88 494 137	88 494 137	88 494 137	88 494 137	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Toutes ces activités ont été mises en œuvre dans le contexte des missions régaliennes des Inspections Générales cf. organigramme.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Audit des services et des projets.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Affectation et utilisation judicieuse des moyens mis à la disposition des deux Inspections Générales dans le cadre de l'exercice budgétaire 2016 ; - Allocation, utilisation judicieuse des ressources et une meilleure organisation du comité chargé de l'élaboration des textes ; - Suivi de l'élaboration et de l'évaluation trimestrielle des plans d'action des Directions par les deux Inspections Générales. 							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer et pérenniser les missions allouées aux nouvelles inspections en augmentant leurs enveloppes budgétaires ; - Renforcer la préparation des textes législatifs et réglementaires. 							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de la mise en œuvre du PPA 2017 du Ministère des Postes et Télécommunications permet de faire non seulement un rapprochement entre les résultats obtenus et l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

· ***Dans le domaine postal :***

- construction du Bureau de Poste d'Ebebda ;
- mise à jour et publication des normes de sécurité postale;
- Développement des points de contact postaux ;
- Connexion des points postaux en haut débit internet.

· ***Dans le domaine des télécommunications :***

- la construction du point d'atterrissage du câble sous-marin NCSCS (Nigeria Cameroon Submarine Cable System) entre Kribi et Lagos ;
- le déploiement des boucles optiques urbaines dans les villes de Bertoua, N'gaoundéré, Bafoussam, Ebolowa, Bamenda et Garoua ;
- le passage du linéaire à fibre optique du backbone national de 10600 km à 12000 km ;
- l'achèvement de la deuxième phase de construction du centre d'émulation technologique ;
- la construction de deux points d'échanges Internet (IXP).

· ***Dans le cadre du soutien des deux (02) programmes :***

- réfection des bureaux des services centraux;
- réhabilitation de certaines délégations régionales ;
- financement des bourses et stages ;
- achat de mobiliers de bureau pour les services centraux ;
- achat du matériel informatique pour les services centraux.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Le rapprochement des résultats atteints avec l'objectif stratégique du MINPOSTEL permet de déterminer d'une part, le niveau de réalisation des actions inscrites dans les trois programmes annoncés plus haut et d'autre part, de relever les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre. Ce bilan permettra d'examiner la cohérence des actions des programmes du MINPOSTEL avec les orientations contenues dans le DSCE et de proposer des mesures correctives le cas échéant. Ainsi, l'appréciation du niveau de réalisation des programmes se présente de la manière suivante :

· **Niveau de réalisation des programmes**

Programme 586 :

Pour le compte de l'exercice 2017, la cible de l'indicateur étant de 266 bureaux de poste pour 23 000 000 habitants, nous l'avons atteint d'où l'obtention d'un résultat technique de 100%.

Programme 587 :

Pour le compte de l'exercice 2017, la cible de l'indicateur étant de 2,63 à l'horizon 2018, nous avons pu atteindre de 2,38 en 2017.

Programme 588 :

Pour le compte de l'exercice 2017, la cible de l'indicateur étant de 100% à l'horizon 2018, nous avons pu atteindre 98,12%. D'où l'obtention d'un résultat technique de 70,94%. L'indicateur de ce programme a la particularité de s'annuler à chaque début d'exercice budgétaire et dépend forcément des crédits alloués à lui alloués.

· Difficultés de mise en œuvre

Au cours de l'exercice 2017, le MINPOSTEL a rencontré des difficultés dans l'atteinte des indicateurs des programmes, il s'agit notamment :

- de la réduction du train de vie de l'Etat conséquence de la contrainte budgétaire;
- des insuffisances des textes régissant la régulation postale (absence de certains textes d'application de la loi de 2006 régissant l'activité postale au Cameroun) ;
- du retard dans la validation du budget des Fonds Spéciaux ;
- des lenteurs dans l'exécution des projets.

3.2. LEÇONS APPRISES

La mise en œuvres de la planification du Budget de l'exercice 2017 nous a permis de :

- Mieux nous approprier des outils de pilotage du budget programme ;
- utiliser rationnellement et judicieusement les ressources de l'Etat ;
- procéder à la révision de certains textes régissant les secteurs de compétence du MINPOSTEL ;
- enclencher le processus d'arrimage des Fonds Spéciaux à l'annualité du Budget General ;
- reformuler les indicateurs, les objectifs et cibles des Programmes.

3.3. PERSPECTIVES 2018

Pour les exercices à venir, il est impératif de :

- signer les textes, instruments de la mise en place de la régulation postale ;
- poursuivre les activités d'adressage de la ville d'Ebolowa ;

- poursuivre la densification du réseau postal ;
- sensibiliser les acteurs de la chaîne de passation des marchés ;
- poursuivre l'exécution du projet « Réseau National Haut Débit en fibre optique encore appelé National Broadband Network (NBN) ;
- poursuivre la connexion haut débit par fibre optique des Administrations publiques ;
- mettre en œuvre le projet « Réseau National des Télécommunications d'Urgence » ;
- parachever la réfection des bureaux des services centraux et déconcentrés ;
- doter le personnel du MINPOSTEL d'équipements de travail adéquats ;
- améliorer les conditions de travail ;
- former un plus grand nombre de personnel;
- poursuivre le programme de déploiement des boucles optiques urbaines ;
- poursuivre l'extension du Backbone National en fibre optique ;
- sécuriser les nouvelles applications en ligne à travers l'infrastructure nationale à clé publique (PKI).
- poursuivre la couverture des zones frontalières et enclavées.
- mettre en œuvre le Plan Stratégique de développement de l'économie numérique basé sur les axes suivants :
 - développer les infrastructures large bande ;
 - accroître la production et l'offre des contenus numériques ;
 - assurer la transformation numérique de l'administration et des entreprises;
 - promouvoir la culture du numérique par la généralisation de l'usage des TIC dans la société ;
 - renforcer la confiance numérique ;
 - développer une industrie locale du numérique et encourager la recherche et l'innovation ;
 - assurer le développement du capital humain et le leadership dans le numérique ;
 - assurer l'amélioration de la gouvernance et appui institutionnel.